



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Bénin
Agence Auxiliaire de Parakou

CAHIER DES CHARGES

Numéros AO/B01/XAPS/0010/2025

**REPLACEMENT DES RIDEAUX DANS PLUSIEURS LOCAUX DE L'AGENCE
AUXILIAIRE DE LA BCEAO A PARAKOU**

MARS 2025

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES



I.1. Introduction

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) que sont le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB), sis à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- la Représentation auprès de la Commission de l'Union Économique et monétaire Ouest Africaine (RCUEMOA) sise à Ouagadougou ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

I.2. Objet

Le présent cahier des charges a pour objet de définir la nature des travaux à réaliser par l'entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux de remplacement des rideaux dans plusieurs locaux de l'Agence Auxiliaire de Parakou.

I.3. Allotissement

L'appel d'offres est organisé en un (01) lot dénommé : « **Remplacement des rideaux dans plusieurs locaux de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou** ».

I.4. Conformité

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du cahier des charges sera rejetée pour non-conformité. Aucune réclamation ne pourra être faite à la BCEAO quant à la justification de ses choix lors de l'attribution des marchés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler la consultation pour divers motifs, à tout moment, avant la signature du contrat.

I.5. Période de validité des offres

La validité des offres devra être de six (06) mois au moins à compter de la date de dépôt.

I.6. Langue de soumission

L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

I.7 Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale n'est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure de consultation.

I.8. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le Franc CFA.



I.9. Prix de l'offre

Les prix doivent être établis en hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais relatifs à la livraison des équipements dans les locaux de l'Agence Auxiliaire de Parakou. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

I.10. Régime fiscal

En vertu des dispositions de l'article 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, l'article 7 des Statuts de la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les États membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale, à la réception de la facture pro forma.

I.11. Présentation des soumissions

Les offres, obligatoirement formulées en langue française, seront transmises en trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies.

L'offre, sous pli fermé, portant la mention «**Remplacement des rideaux dans plusieurs locaux de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou**» devra être déposée à la guérite de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO, quartier Ladji Farani à Parakou (Bénin), contre décharge en respectant la date et heure indiquées dans l'avis d'appel d'offres.

L'offre devra être présentée en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission dûment signée ;
- un dossier administratif ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.11.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe.

I.11.2. Dossier administratif

Le dossier administratif comprend les pièces ci-après :

- l'attestation d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).
- les attestations d'usage indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis :
 - de la Caisse de Sécurité Sociale ;
 - des autorités fiscales.
- les références bancaires complètes conformément au schéma ci-après :
 - Code Banque ;
 - Code guichet ;
 - N° du compte ;
 - Clé RIB ;
 - IBAN ;
 - SWIFT.

En ce qui concerne les soumissionnaires hors zone UMOA, ils sont tenus d'indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

- le bilan des trois (03) dernières années certifié par un expert comptable ou un comptable



agr  .

I.11.3. Offre technique

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes (  chantillon    l'appui) :

- le type de support rideaux ;
- le diam  tre de la barre pour les rideaux lourds ;
- le diam  tre de la barre pour les voiles ;
- les mod  les de support rideaux doubles ;
- les mod  les d'embouts pour barre de rideau ;
- les mod  les d'embrace pour rideaux lourds ;
- les mod  les de store v  nitien en alu.

NB :

- Le choix des   chantillons de tissus pour les rideaux lourds, les voiles ainsi que le store v  nitien en alu est    l'appr  ciation du Ma  tre d'Ouvrage.
- Les stores v  nitien seront sur mesure en fonction des dimensions de chaque fen  tre.

I.11.4. Offre financi  re

Les prix indiqu  s par le soumissionnaire devront   tre   tablis en hors taxes et hors douane. Ils devront   tre fermes, non r  visables et comprendre tous les co  ts,    savoir :

- un devis d  taill   de l'offre ;
- les quantit  s ;
- les prix unitaires ;
- le montant total hors TVA.

Les prix pr  vus comprennent l'ensemble des d  penses, fournitures, livraison et installation, y compris toutes les suj  tions particuli  res d  coulant de la nature des prestations, des lieux de livraison et des circonstances locales telles que :

- les frais de livraison ;
- tous frais n  cessaires non explicitement cit  s.

N.B. : L'utilisation   ventuelle de moyens de livraison exceptionnels, m  me avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque    suppl  ment ou indemnit  .

I.12. Date et d  p  t des offres

Les offres pr  sent  es, sous pli ferm  , portant la mention «**Remplacement des rideaux dans plusieurs locaux de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO    Parakou**» devront   tre d  pos  es    la gu  rite de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO, quartier Ladjil Farani    Parakou (B  nin), contre d  charge en respectant la date et heure indiqu  es dans l'avis d'appel d'offres.

I.13.   valuation des offres

Une Commission des March  s proc  dera    la v  rification de la conformit   des offres re  ues et    leur   valuation.

Il n'est pas exig   de garantie de soumission. Des pi  ces administratives et financi  res compl  mentaires attestant de la r  gularit   et des performances techniques et financi  res pourraient   tre exig  es    l'entreprise attributaire avant la signature du contrat de march  .



Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard à la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, et, d'autre part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectuent au regard des critères économiques et financiers.

L'évaluation des offres des soumissionnaires reposera sur les critères suivants :

- le respect des spécifications techniques du présent cahier des charges ;
- la qualité et l'originalité du matériel ;
- le coût total proposé ;
- la durée de validité des offres ;
- le délai proposé pour la livraison des travaux.

I.14. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète que des équipements à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état des rideaux livrés et de prouver leur origine.

I.15. Notification

L'octroi du marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.16. Lieu de livraison

Les travaux commandés devront être exécutés dans les locaux de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou au Bénin. Ils sont effectués aux risques et à la charge du soumissionnaire, qui est tenu de conditionner le matériel de manière à éviter les dommages durant le transport.

I.17. Délai de livraison

I.17.1. Le délai de livraison des travaux devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

I.17.2. Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour deux mille (1/2000) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne peut excéder cinq pour cent (5%) du prix du marché.

I.18. Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure ci-après :

- la réception provisoire constatant la conformité des rideaux et des travaux ;
- la réception définitive a lieu douze (12) mois plus tard, à compter de la réception provisoire et la constatation du bon état des rideaux. La réception définitive interviendra à la demande du fournisseur.

Chaque réception fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux Parties.

I.19. Garantie

La durée minimale exigée pour la garantie des travaux est de douze (12) mois.

Les rideaux livrés devront être garantis contre tout vice de fabrication. En cas de non-conformité, leur retour sera entièrement à la charge du fournisseur.

I.20. Modalités de paiement

Le montant total de la commande, déduction faite de la retenue de garantie, est réglé par virement bancaire après la livraison, attestée par un procès verbal provisoire et sur présentation de la facture accompagnée des pièces justificatives (bon de commande, bordereau de livraison).

Une retenue de garantie égale à 5% du montant du marché sera opérée. Le montant de la retenue ainsi constituée sera remboursé après la réception définitive des travaux qui interviendra à la fin de la période de garantie.

I.21. Litiges et contestations

I.21.1. Les Parties s'efforcent de régler à l'amiable, tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat.

I.21.2. A défaut de règlement à l'amiable, le différend est, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre désigné conformément à ce règlement.

I.21.3. L'arbitrage a lieu à Cotonou et se déroule en langue française.

I.21.4. Le droit applicable au fond du litige est le droit béninois.

I.22. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Section de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou au Bénin, par courriel au moins cinq (05) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse suivante : courrier.b01@bceao.int.

Les questions devront être reçues uniquement par écrit pour assurer une bonne traçabilité. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

I.23. Intention de soumission

Préalablement au dépôt des soumissions, les candidats intéressés sont priés de manifester leur intention de soumissionner par courrier électronique à l'adresse courrier.b01@bceao.int

I.24. Agrément

Les soumissionnaires revendeurs devront fournir dans leur soumission les certificats de conformité du matériel à fournir ainsi que les agréments obtenus de(s) l'équipementier(s) pour les rideaux à fournir.

I.25. Assurance

Le fournisseur devra souscrire à une police d'assurance valable pendant toute la durée du contrat jusqu'à la livraison et couvrant au moins les risques de transport et de responsabilité vis-à-vis des tiers.



DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION / CARACTERISTIQUES TECHNIQUES / CADRE DE DEVIS



II.1. NATURE DES PRESTATIONS

Le présent cahier des charges a pour objet de définir la nature des travaux à réaliser par l'entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux de remplacement des rideaux dans plusieurs locaux de l'Agence Auxiliaire de Parakou.

II.2. DESCRIPTION DES TRAVAUX A REALISER

Les prestations attendues des entreprises soumissionnaires sont réparties comme il suit :

- dépose des supports et rideaux existants ;
- fourniture et pose des supports et embrasses rideaux ;
- fourniture et pose des rideaux et voiles confectionnés.

La longueur de la barre des supports rideaux doit dépasser de vingt à trente centimètres (20 à 30 cm) de chaque côté des fenêtres.

Le tableau ci-dessous précise les dimensions des fenêtres ainsi que leur localisation.



Item	Localisation	Type de rideaux	Dimensions à titre indicatif		Qté
			Fenêtres	Envergure totale des rideaux	
1	Bureaux n° 5, 10, 11, 13, 18, 22, C/XE et salle de lecture	Tissu lourd + voile et embrasses	H=190 x L=400	H=280 x L=460	10
2	Bureau passage DN & toilette bureau CA	Tissu lourd + voile et embrasses	H=190 x L=190	H=280 x L=250	1
3		Tissu lourd + voile et embrasses	H=190 x L=260	H=280 x L=320	1
4		Store vénitien en alu	H=190 x L=130	H=130 x L=230	2
5	Économat, Imprimés, Maintenance, Bibliothèque, Archive n° 1, 2, 3	Store vénitien en alu	H=190 x L=400	H=220 x L=460	7
6	Autocommutateur	Store vénitien en alu	H=190 x L=165	H=220 x L=165	1
7	Serveurs, Onduleurs	Store vénitien en alu	H=190 x L=200	H=220 x L=230	3
8	Caisse	Store vénitien en alu	H=150 x L=200	H=180 x L=260	2
9	Atelier de tri (cette longueur recevra 3 stores)	Store vénitien en alu	H=150 x L=500	H=180 x L=500	1
10	PCE	Store vénitien en alu	H=130 x L=100	H=160 x L=160	3
11	Chauffeurs	Tissu lourd + voile et embrasses	H=160 x L=300	H=200 x L=360	1
12		Tissu lourd + voile et embrasses	H=160 x L=150	H=200 x L=210	1

II.3. CADRE QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Modèle de cadre quantitatif et estimatif

NB : Le cadre de devis quantitatif est communiqué à titre indicatif. Il reviendra donc au soumissionnaire de le compléter le cas échéant.

Item	Désignations	Qté	Prix unitaire	Total HT
1	Fenêtres de 4 / 1,90 m - rideaux en tissu lourd ; - voiles légères ; - supports rideaux double (rideau + voile) ; - Embrasses rideaux.	10		
2	Fenêtre de 1,90 / 1,90 m - rideaux en tissu lourd ; - voiles légères ; - supports rideaux double (rideau + voile) ; - Embrasses rideaux.	1		
3	Fenêtre de 2,60 / 1,90 m - rideaux en tissu lourd ; - voiles légères ; - supports rideaux double (rideau + voile) ; - Embrasses rideaux.	1		
4	Fenêtre de 3 / 1,60 m - rideaux en tissu lourd ; - voiles légères ; - supports rideaux double (rideau + voile) ; - Embrasses rideaux.	1		
5	Fenêtre de 1,50 / 1,60 m - rideaux en tissu lourd ; - voiles légères ; - supports rideaux double (rideau + voile) ; - Embrasses rideaux.	1		
6	Fenêtre de 1,30 / 1,90 m Rideaux de type « store vénitien en alu »	2		
7	Fenêtres de 4 / 1,90 m Rideaux de type « store vénitien en alu »	7		
8	Fenêtre de 1,65 / 1,90 m Rideaux de type « store vénitien en alu »	1		
9	Fenêtres de 2 / 1,90 m Rideaux de type « store vénitien en alu »	3		
10	Fenêtres de 2 / 1,50 m Rideaux de type « store vénitien en alu »	2		
11	Fenêtre de 5 / 1,50 m Rideaux de type « store vénitien en alu » NB : rideau à diviser en trois compte tenu de la longueur	1		
12	Fenêtres de 1 / 1,30 m Rideaux de type « store vénitien en alu »	3		
Montant total HT/HDD				



ANNEXE 1 : MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Entête du soumissionnaire

LETRE DE SOUMISSION**APPEL D'OFFRES POUR LE REMPLACEMENT DES RIDEAUX DANS PLUSIEURS BUREAUX DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO À PARAKOU**

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de consultation pour le remplacement des rideaux dans plusieurs bureaux de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou ;

- après m'être rendu compte de la situation et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant total en chiffres et en lettres]***,

2- m'engage à exécuter le marché dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de notification de la commande,

3- m'engage expressément à exécuter le marché conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (6) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en portant le crédit au compte n° *[numéro de compte en vingt quatre caractères]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]



ANNEXE 2 : Modèle de supports de rideau double barre à titre indicatif.



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by some illegible characters.



Remplacement des rideaux dans plusieurs locaux de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, cursive letters.